La SNCF fait un geste pour 50 000 Picards

TRANSPORTS Retards et trains bondés les ont exaspérés. La SNCF annonce une opération financière d'ampleur. **PAGE 3**

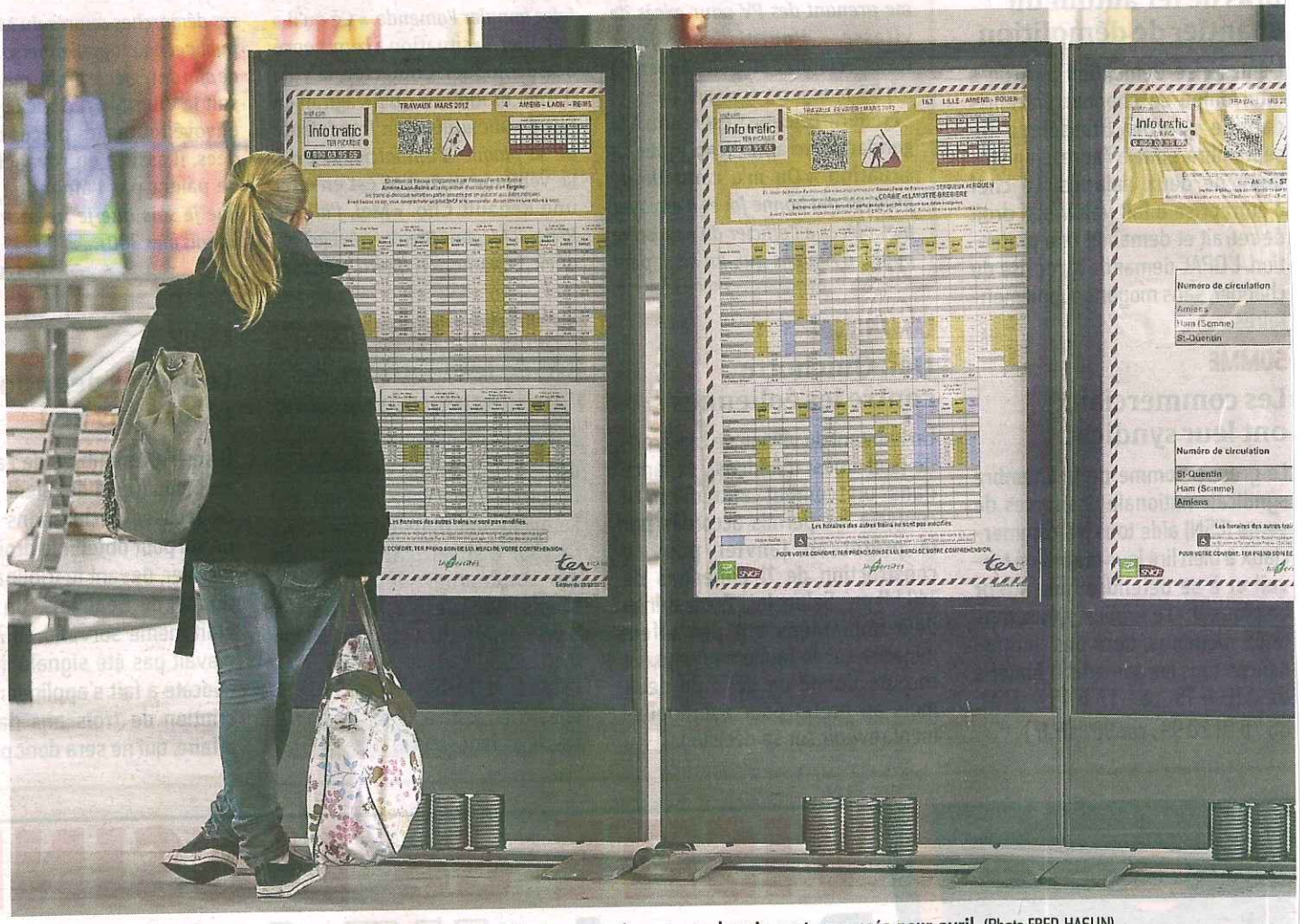

Quasiment toutes les lignes de Picardie sont concernées. Des dégrèvements importants de prix sont annoncés pour avril. (Photo FRED HASLIN)

TRANSPORTS

La SNCF sort son chéquier

C'est une première : la SNCF annonce une mesure commerciale en faveur des usagers touchés par les retards et les trains bondés.

LES FAITS

▶ **Décembre 2011...** Valse des horaires SNCF, qui met en œuvre le cadencement.

▶ **Très vite,** la régularité s'effondre sur les lignes régionales. Des trains en retard, des dessertes supprimées, des trains bondés... La grogne des usagers et des élus enfle.

▶ **Fin février,** Jean-Aimé Mougenot, directeur régional SNCF, reconnaît l'ampleur du problème et annonce un plan d'action.

Pour la première fois, les usagers des lignes régionales bénéficieront d'une réduction sur leur abonnement. (Photo FRED HASLIN)

Du jamais vu ! Conformément aux engagements pris fin février devant le conseil régional de Picardie, la SNCF indemnisera à vaste échelle les usagers picards pénalisés par l'effondrement de la qualité de service au cours du dernier trimestre.

Les abonnés bénéficieront d'une réduction de 30 % sur leur abonnement du mois d'avril, sur présentation du coupon de mars. Les clients titulaires d'un abonnement régional Picardie Pass'Actifs et qui empruntent les trains Intercités bénéficieront également de cette mesure, qui sera portée à 50 % pour les abonnés des gares de Chantilly et Orry-la-Ville à destination de Paris et des gares d'Île-de-France.

La quasi-totalité des abonnés concernés

Toutes les artères de la région sont concernées par cette mesure commerciale, à l'exception des lignes Laon-Hirson, Abbeville-Le Tréport, Château-Thierry-Paris, Fismes-Meaux, Gisors-Paris, qui connaissent souvent un trafic restreint, ou encore des relations entre la Picardie et les régions Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais, qui impliquent d'autres collectivités et régions SNCF. Car la région SNCF d'Amiens est à ce jour la seule à mettre en œuvre une telle mesure.

Cette décision augure-t-elle d'une nouvelle prise en compte des usagers ? La SNCF s'était jusqu'ici efforcée de minorer les problèmes. Seuls les abonnés de l'axe Paris-Beauvais avaient pu bénéficier, à titre exceptionnel, d'une mesure commerciale à la suite de graves dysfonctionnements survenus tout au long du deuxième semestre 2009.

Du côté des usagers et des élus, la nouvelle a été accueillie avec une certaine satisfaction. Le groupe UMP-Nouveau Centre au conseil régional parle ainsi d'une *« annonce encourageante mais néanmoins insuffisante »* et réclame toujours une véritable indemnisation.

> « C'est un geste significatif qui traduit une vraie prise en compte des difficultés des usagers »
> Daniel Beurdeley, élu régional.

« C'est un geste significatif qui traduit manifestement une vraie prise en compte des difficultés rencontrées par les usagers », estime de son côté Daniel Beurdeley, vice-président (communiste-MUP) du conseil régional chargé des transports.

Enfin, l'association Lutèce, par la voix de sa porte-parole Christiane Dupart, salue *« une vraie première, un signe positif de la part de la SNCF, qui niait jusqu'ici la réalité du problème »*.

Prudents, Lutèce et Daniel Beurdeley rappellent toutefois qu'il appartient désormais à la SNCF de régler le fond du problème, autrement dit la question de la régularité et celle des trains surchargés. Des mesures en matière notamment d'augmentation de la capacité des trains sont intervenues lundi. On verra dans quelques jours si elles sont de nature à redonner le goût du train aux usagers picards.

PHILIPPE FLUCKIGER

LES MESURES : ARGENT ET CAPACITÉS DES TRAINS

▶ - 63,60 € sur un abonnement Longueau-Paris, - 42,60 € sur un Compiègne-Paris, - 39,60 € sur un Chantilly-Paris... Les réductions annoncées pour les abonnements d'avril sont loin d'être anodines.

▶ La fin des vacances marque aussi l'entrée en vigueur de mesures permettant d'accroître sensiblement la capacité des trains. Seul le 2006 (6 h 50 à Amiens), devrait encore souffrir de sa sous-capacité.

LE CHIFFRE

56 000 usagers empruntent quotidiennement un train en Picardie. La grande majorité de ces voyageurs est concernée par la mesure commerciale.

LA PHRASE

« Pour confirmer sa volonté de prendre en considération ses voyageurs, la SNCF mettra en place une mesure commerciale à destination des abonnés de la majorité des lignes du TER picard. »

Jean-Aimé Mougenot, directeur de la région SNCF d'Amiens.

VOTRE AVIS

Êtes-vous satisfait de cette mesure en faveur des abonnés ?

KÉVIN CHASLES
25 ans, ingénieur, Amiens.

C'est plutôt une bonne chose dans le concept. C'est un geste et c'est mieux que rien, mais il serait préférable de ne pas être en retard. Et puis, il y a ceux, comme moi, qui prennent très souvent le train mais qui ne sont pas abonnés. Ça m'étonnerait que la SNCF me rembourse quelque chose si je présente mon ticket. Depuis trois ans que je prends le train, il y a de plus en plus de retard sur la ligne Amiens-Paris. J'ai déjà raté plusieurs rendez-vous.

OPHÉLIE VIGNATON
23 ans, coiffeuse, Saint-Quentin.

Je trouve que ce geste commercial de la SNCF est une bonne chose. Ils pourraient même faire plus parce que, d'après ce que j'ai cru comprendre aux infos, c'était vraiment la catastrophe ces derniers temps en ce qui concerne les horaires. Je prenais le train régulièrement pour aller travailler il y a quelque temps et je comprends bien que les usagers soient exaspérés. Il fallait vraiment que la SNCF fasse quelque chose.

MATHILDE PARDIEU
18 ans, étudiante, Compiègne.

C'est un geste commercial tout à fait normal. Je ne prends pas le train quotidiennement mais tous les week-ends pour rentrer chez moi, en Lorraine. Depuis quelque temps, les retards systématiques étaient un stress car je loupais ma correspondance. Mais je pense surtout aux gens qui subissaient ça chaque matin et à ceux qui prennent le train dans les petites gares dont l'arrêt a été supprimé. La SNCF se devait de faire un geste.